Cellule Enval La Moutade Le Cheix-sur-Morge Malauzat Marsat Ménétrol Mozac Pessat-Villeneuve Riom Saint-Bonnet-près-Riom

Le journal de RIOM COMMUNAUTÉ n°14 juin 2010

www.riom-communaute.fr

[SPÉCIAL TRANSPORTS EN COMMUN]

Interview croisée de Pascal Faucheux, président de Riom Communauté, et Alain Bardy, vice-président chargé de l'aménagement de l'espace.

Un service efficace et équitable

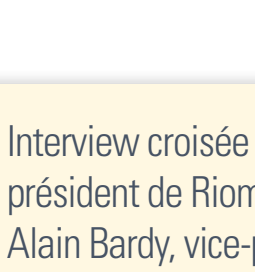

Quel est le projet des élus ?

Pascal Faucheux : Notre action, en matière de transports publics, s'inscrit dans une démarche volontariste et orientée vers le développement durable. Nous voulons offrir une alternative à l'usage de la voiture individuelle au plus grand nombre de nos administrés. Ce nouveau réseau, plus développé, mieux cadencé, continuera à répondre à l'attente des scolaires et des captifs mais s'adresse aussi aux salariés. Il sera également plus équitable avec notamment la mise en place d'un nouveau type de transport à la demande plus accessible. De plus, les mentalités quant aux moyens de déplacement changent, et changeront encore, soit par la prise en compte de l'impact des transports sur le climat, soit par la contrainte budgétaire à l'heure où le prix de l'essence est reparti à la hausse. Il fallait répondre à ces attentes et à ces besoins.

Avant 2004, seuls Riom et Ménétrol avaient mis en place un réseau de bus. Après une extension de ce réseau à l'ensemble du territoire communautaire entre 2004 et 2010, nous franchissons une nouvelle étape. Il nous reste à valoriser ce réseau : le faire connaître auprès des usagers pour qu'il soit de plus en plus utilisé et contribue ainsi à l'attractivité de notre territoire communautaire.

Alain Bardy : On sait par des courriers que nous adressent les entreprises ou des associations qu'il existe une demande pour le service que nous mettons en place. Nous devons par exemple desservir la zone de Mozac ou MSD dont les salariés apprécieraient de venir en transports en commun.

P.F. : Nous avions un réseau adapté au public scolaire, un public captif, qui n'a pas le choix. La fréquence était faible et les trajets courts.

On change de braquet. Nous souhaitons que le réseau demeure bien adapté aux utilisateurs habituels de l'ancien réseau mais aussi à des

▶ page 2

Un réseau étendu, des bus plus fréquents, des horaires adaptés et des tarifs attractifs

Un véritable réseau de transport urbain et périurbain entre en fonctionnement sur le territoire de Riom Communauté à compter du 30 août 2010. Il permettra au plus grand nombre d'utiliser le bus comme moyen de déplacement sur l'ensemble du territoire, y compris sur les zones économiques et commerciales. Avec comme point central, le Pôle d'échanges intermodal SNCF à Riom, il favorisera les connections train-bus. Ce nouveau réseau se nommera R'Cobus.

Les transports en commun de Riom Communauté vont faire l'objet d'un profond remaniement. Le réseau va être étendu afin que tous les habitants du territoire bénéficient de moyens de transport permettant de se rendre dans n'importe quelle commune. Pour cela, seront mis en place :

> 4 LIGNES URBAINES

- **Ligne 1 :** *Marsat - Gare SNCF - Saint-Don*
- **Ligne 2 :** *Ménétrol - Gare SNCF - Piscine B. Hess*
- **Ligne 3 :** *Espace Mozac - Gare SNCF - Z.A. Portes de Riom*
- **Ligne 4 :** *Ménétrol / Riom Sud - Gare SNCF - Parc européen des entreprises (PEER)*

> 1 LIGNE PÉRIURBAINE

- **Ligne 5 :** *Enval - Gare SNCF - Saint-Bonnet-près-Riom*

> 2 LIGNES DE TRANSPORT À LA DEMANDE QUOTIDIENNES *(sur réservation)*

- **Ligne A :** *La Moutade - Le Cheix-sur-Morge – Cellule - Pessat-Villeneuve – Gare SNCF*
- **Ligne B :** *Malauzat – Espace Mozac ou Marsat au choix (correspondance avec les lignes 3 ou 1)*

Cela représente environ 90 arrêts supplémentaires installés à la rentrée.

Le passage des bus sera plus fréquent puisqu'il y aura un bus toutes les heures sur les lignes urbaines, toutes les 2 heures sur la ligne périurbaine et 6 allers-retours par jour à horaires fixes pour le transport à la demande.

Un service pour les personnes à mobilité réduite est prévu. Il permettra de prendre la personne à son domicile et de la déposer au plus près de l'endroit demandé.

Les services de transport à la demande et PMR seront accessibles, comme actuellement, sur simple réservation au plus tard la veille avant 18h au Point Information.

La desserte du marché de Riom le samedi matin sera maintenue.

Le réseau sera géré par le groupement Keolis-Cars Delaye.

La gare SNCF comme point central et de correspondance

Avec la mise en place de ce nouveau service, l'objectif est de rendre plus facile les déplacements alternatifs à la voiture. Toutes les lignes passeront à la gare SNCF de Riom (récemment réaménagée par Riom Communauté, la SNCF et RFF) où des correspondances seront possibles pour changer de lignes de transport ou prendre le train. Les horaires seront bien sûr synchronisés. Les trajets train-bus de Clermont ou de Vichy par exemple, seront donc plus rapides qu'en voiture.

Le Point Information sera également situé à la gare à compter du 23 août *(voir plus loin)*.

Les zones d'activités économiques et commerciales desservies pour aller travailler ou faire du shopping

Les salariés travaillant dans les entreprises situées sur les zones d'activités pourront utiliser le bus pour se rendre au travail, qu'ils soient habitants du territoire ou qu'ils arrivent en train à Riom. A la gare SNCF, ils pourront monter dans un bus à destination de leur entreprise. Les horaires ont été prévus pour cela.

▶ page 2

Un service
efficace et équitable

personnes qui travaillent, ici ou ailleurs, à Vichy ou Clermont-Ferrand notamment. Nous procédons pour cela à une extension des lignes et nous instituons des cadencements plus fréquents. Nous avons à desservir un bassin de population de 32 000 habitants et à le mettre en connexion avec le TER. C'est la vocation de la plate-forme d'échange intermodal, à la gare.

A.B. : Le problème de tout service public est souvent que la population ignore ce qu'elle a à sa disposition.

90 % des habitants de Riom Communauté ne savent pas aujourd'hui s'ils peuvent sortir et attraper un bus. Il y aura désormais un cadencement à l'heure. Chacun saura donc quand passe le bus.

Que coûte ce projet ?

P.F. : Le coût du transport passe de 800 000 € environ à 1,9 M d'€ par an. Le réseau jusqu'à présent était financé entièrement par la collectivité et pour une part très faible, par les titres de transport. Riom Communauté maintient son financement à la même hauteur pour le nouveau réseau et le « versement transport » complètera les recettes. Nous apportons un service au milieu économique. Nous lui demandons en contrepartie une contribution. Tous les employeurs, publics et privés, de plus de 9 salariés, seront soumis à ce versement transport qui se montera à 0,6 % de la masse salariale de l'entreprise.

A.B. : Nous avions toujours différé d'instituer le versement transport car notre service était insuffisant mais désormais, il sera efficace et plus équitable.

P.F. : Précisons encore pour les usagers que le prix du ticket sera en baisse. Nous instituerons un chiffre rond pour que ce soit simple. Les abonnements auront des prix très attractifs afin de fidéliser la clientèle et de minimiser les contraintes pratiques.

Un réseau étendu, des bus plus fréquents, des horaires adaptés et des tarifs attractifs

Les zones commerciales Riom Sud et Espace Mozac seront également desservies ainsi que le centre commerçant de Riom (arrêts à 2 mn sur les boulevards).

Un réseau adapté aux scolaires

Les élèves des écoles maternelles et primaires du territoire pourront prendre gratuitement les transports en commun. Les établissements scolaires desservis par les lignes urbaines disposeront d'un arrêt à proximité.

Les navettes gratuites mises à disposition des classes pour transporter les élèves qui participeront à des activités sportives ou culturelles organisées par Riom Communauté et la Ville de Riom sur le territoire, seront maintenues.

Les collégiens, lycéens et étudiants de moins de 26 ans bénéficieront de tarifs attractifs avec le Pass mensuel ou annuel. Des lignes directes Gare SNCF-lycées Marie-Laurencin ou Pierre-Joël Bonté seront maintenues, y compris le dimanche soir pour les internes. Ces derniers pourront acheter un Pass spécifique à l'année à 35 €.

Informations sur le nouveau réseau

Le **Point Information** donnera tous les renseignements nécessaires sur le fonctionnement du réseau :

- **3 rue de la Caisse d'Épargne à Riom**
  Il est ouvert : le lundi de 14h30 à 18h15 ; du mardi au vendredi de 9h15 à 12h et de 14h30 à 18h15.
  Tél. **04 73 38 08 09**
- ***À partir du 23 août, le Point Information sera situé à la gare SNCF – Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.***
- Vous pourrez également contacter Riom Communauté au **04 73 67 11 00**
- Ou aller sur le site Internet
  www.riom-communaute.fr

Un **guide horaires complet** sera édité mi-août et largement diffusé dans les boîtes aux lettres, dans les mairies, les lieux publics, commerces...

Les horaires et tarifs seront également consultables aux **points d'arrêts**.

- **Réunions publiques d'information dans les communes à 20h.**

- Lundi 28 juin à l'Arlequin à Mozac
- Mardi 29 juin à la salle polyvalente à Saint-Bonnet-près-Riom
- Mercredi 30 juin à la salle polyvalente à Ménétrol
- Vendredi 2 juillet à la salle polyvalente à Marsat
- Lundi 5 juillet à la salle Le Domaine à la Moutade
- Mardi 6 juillet à la salle Attiret-de-Mannevil à la Maison des associations à Riom

Un nouveau nom et un nouveau logo pour un nouveau réseau

Donner un nom au réseau permet de pouvoir mieux l'identifier. Ce nom a fait l'objet d'un travail graphique qui a abouti à la réalisation d'un logo. Accompagné d'un slogan, il est présenté et décliné sur tous les supports de communication et les bus, ce qui permet aux usagers et au public en général de l'associer au nouveau réseau de transport.

Vos questions

J'habite à Malauzat. Comment puis-je me rendre à Riom pour faire une course dans le centre ancien ?

Vous prenez la ligne B (transport à la demande) jusqu'à la zone commerciale Espace Mozac (arrêt Les Gardelles). Là, vous avez une correspondance pour Riom (ligne 3) avec arrêts possibles sur les boulevards (arrêt Bel Horizon par exemple). Vous pouvez également vous arrêtez à Marsat et prendre la ligne 1 en correspondance jusqu'à Riom. N'oubliez pas de réserver au Point Information, la veille avant 18h.

Habitant de Pessat-Villeneuve, je souhaite prendre le bus 3 fois dans la semaine pour me rendre chez mon kinésithérapeute. Comment faire ?

Vous allez emprunter la ligne A de transport à la demande. Par conséquent, vous devez obligatoirement réserver au plus tard la veille de votre premier déplacement, avant 18h au Point Information au 04 73 38 08 09. Vous pouvez réserver vos trois déplacements en une seule fois. La ligne A rejoint la gare SNCF de Riom, d'où partent les correspondances vers l'ensemble des lignes urbaines.

De Saint-Bonnet-près-Riom ou d'Enval, comment puis-je aller à la gare pour prendre le train ?

Il faut prendre la ligne périurbaine n°5 aux horaires fixes que vous pouvez obtenir au Point Information ou sur www.riom-communaute.fr. Il y a trois arrêts à Enval : Maison Basse, Libération et La Sauzède. À Saint-Bonnet-près-Riom, deux arrêts sont proposés : République (arrêt existant actuellement) et Alphonse Filiol. Les horaires de cette ligne de bus sont coordonnés avec ceux de la SNCF. Il y a 6 allers-retours par jour sur cette ligne.

Je suis salariée d'une entreprise située sur le PEER et j'habite à Marsat. Puis-je aller en bus à mon travail ?

Oui, les zones d'activités économiques sont désormais desservies par le réseau de transport. Vous devez prendre la ligne 1 jusqu'à la gare SNCF de Riom, puis la ligne 4 en correspondance. Celle-ci dessert trois arrêts sur le PEER : Beethoven (à proximité de l'entreprise Cooper Menvier), André Messager (à proximité de l'entreprise Verdot) et Georges Bizet (à proximité de l'entreprise Marquage Moderne). Les bus passent aux arrêts entre 8 h et 9 h, 12 h et 14 h et 17 h et 18 h. Se renseigner pour plus de précisions sur les horaires.

Pour le service PMR, quels justificatifs dois-je fournir ? Mon amie peut-elle utiliser le service pour m'accompagner dans mon déplacement ? Mon compagnon également handicapé peut-il faire le trajet avec moi ?

Pour utiliser ce service réservé aux personnes à mobilité réduite, la carte d'invalidité doit être fournie. Un accompagnant peut faire le trajet avec vous en payant un titre de transport. De plus, le bus permet de transporter deux personnes en fauteuil roulant en même temps.

MODE D'EMPLOI

▶ Horaires

Nouveauté : le réseau fonctionnera les samedis après-midi. Le service sera donc assuré tous les jours du lundi au samedi de 7h à 19h. Un départ de la gare SNCF à 19h20 à destination de Ménétrol, Marsat et du quartier Saint-Don à Riom sera possible du lundi au vendredi.

N.B. : En juillet et août, les horaires restent les mêmes que l'an dernier. Le guide horaires d'été sera disponible au Point Information début juin 2010.

▶ Modalités d'utilisation du transport à la demande et du service PMR

Pour les deux services, il sera nécessaire de réserver la veille avant 18h au Point Information au 04 73 38 08 09.

Les lignes de transport à la demande (ligne A et B) fonctionneront à horaires fixes tous les jours et seront accessibles à tous.

Le service PMR est un service de « porte-à-porte » réservé uniquement aux personnes à mobilité réduite.

Les deux services pourront être utilisés quotidiennement et régulièrement. Le transport à la demande sera connecté aux lignes urbaines et périurbaines (n°1 à 5), ce qui permettra de se déplacer sur tout le territoire de Riom Communauté.

Tarif : prix d'un ticket. Possibilité d'abonnement.

▶ Tarifs

Riom Communauté a choisi une tarification simplifiée, permettant l'accès des transports publics à tous.

Grille tarifaire mise en vigueur au 30 août 2010

	Tarifs TTC au 30 août 2010	Ayants droit :
Ticket Unité	1,00	tout public
Carnet de 10	7,00	tout public
Pass mensuel	20,00	tout public
Pass annuel	180,00	tout public
Pass études mensuel	10,00	collégiens, lycéens, étudiants de moins de 26 ans
Pass études annuel	90,00	collégiens, lycéens, étudiants de moins de 26 ans
Pass internes annuel	35,00	collégiens, lycéens, étudiants de moins de 26 ans
Pass scolaire annuel	gratuit	élèves d'écoles élémentaires
Mobilipass mensuel	10,00	+60 ans – personnes handicapées à 80% - apprentis - stagiaires non scolarisés et indemnisés
Mobilipass annuel	90,00	+60 ans - personnes handicapées à 80% - apprentis - stagiaires non scolarisés et indemnisés
Pass solidarité	gratuit	• **Mensuel :** stagiaires non indemnisés • **Trimestriel :** demandeurs d'emploi et titulaires RSA • **Annuel :** retraités non imposables et diverses allocations
Ticket groupe	5,00	1 AR dans la journée, 10 personnes maximum

Ces tarifs s'appliquent à l'ensemble du réseau de Riom Communauté, lignes urbaines et périurbaines, à la demande, et PMR.

L'ensemble du réseau est accessible gratuitement pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés.

Pour s'abonner, il faut se munir d'une photo, d'une pièce d'identité et d'un justificatif dans certains cas (se renseigner au Point Information).

▶ Achat des titres de transport

Les tickets à l'unité seront achetés au conducteur lors de la montée dans les bus. Tous les autres titres pourront être achetés au Point Information.

Interview de Bertrand Nicolaÿ, directeur de Keolis, Loisirs et Voyages

Une entreprise engagée

Keolis, Loisirs et Voyages (150 personnes et 135 véhicules) est le délégataire des transports de Riom Communauté, en co-traitance avec la société Cars Delaye. Loisirs et Voyages, rachetée en 2007 par Keolis, assurait déjà le service depuis 1982.

« Il y a eu à Riom Communauté, remarque Bertrand Nicolaÿ, directeur de Keolis Loisirs et Voyages, *une volonté politique de changer de division en matière de transport public. C'est une initiative rare dans ces proportions ».* Basée à Cournon, l'entreprise que dirige Bertrand Nicolaÿ est un acteur de cette évolution puisqu'elle s'est vue attribuer le nouveau marché des transports de Riom Communauté.

Elle était déjà en charge des transports pré-existants mais le passage du kilométrage du réseau de 240 000 à 540 000 km par an exige un effort d'organisation de l'entreprise.

Ainsi, Keolis embauche 12 personnes. Conformément à une clause de l'appel d'offres, l'entreprise favorise l'insertion professionnelle. *« On embauchera pour être conducteurs,* explique Bertrand Nicolaÿ, *des personnes qui n'auront pas forcément le permis transport en commun, mais qui seront en capacité de l'obtenir, et à qui nous le ferons passer. C'est la méthode de recrutement dite "par les habiletés". Au-delà de la conduite rationnelle, c'est-à-dire souple, nous formerons ces nouveaux conducteurs à l'accueil clientèle, à la communication, la gestion du stress, le leur et celui des clients ».*

Pour l'occasion, Keolis va également investir dans de nouveaux véhicules en passant commande de 12 bus neufs, dont 10 de gabarit réduit. Un bus normal mesure 12 mètres de long, contre 9,40 m ou 10,5 m pour les « gabarits réduits ». Ces derniers présentent l'avantage d'offrir une meilleure insertion urbaine (leur largeur est de 2,33 m contre 2,55 m).

Ce sont des véhicules répondant à la norme Euro 5, la plus exigeante en matière de maîtrise des émissions polluantes. Ils parcourent sans regimber un million de kilomètres. Ils sont conçus pour une bonne accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

L'entreprise veille également au développement durable par l'équipement de ses aires de lavage en débourbeurs des eaux usées.

« Nous sommes régisseurs de recettes, c'est-à-dire que nous les percevons, avant de les reverser à Riom Communauté. C'est également nous qui contrôlons les titres de transport, détaille le directeur de Keolis. Et puis, nous avons pris des engagements sur la recette et la qualité du service (ponctualité, accueil clientèle, propreté, confort, information, traitement des réclamations et satisfaction de la clientèle). L'autorité organisatrice - Riom Communauté - procédera à des contrôles. Et nous serons récompensés, ou sanctionnés, par l'effet d'un système de bonus-malus ».

Ils nous ont dit tout le bien qu'ils pensent du bus

Marina Tronche, Saint-Bonnet

J'utilise beaucoup le Transport à la demande depuis 2000. J'ai eu alors un grave accident et je dois éviter de conduire. Je travaille à mi-temps comme animatrice dans une école à Riom. La limite d'usage à deux fois par semaine est trop contraignante, je suis obligée de m'arranger avec une collègue… Une fois de plus serait déjà bien.

Ce sera pas mal avec le nouveau réseau. On est proche de Riom mais malgré tout on manque de transports, le matin et même l'après-midi. Pouvoir se rendre à la gare sera aussi pratique, pour aller plus loin que Riom.

Jeanine Mourdon vit à la cité Clémentel à Riom. Elle éprouve des difficultés pour se déplacer, ne peut marcher sans sa canne. Depuis des années, elle utilise le service pour les personnes à mobilité réduite dont elle a vécu toutes les évolutions.

Il y a d'abord eu le service en taxi. Puis ils ont été remplacés par un petit bus qui fonctionnait quelques heures par jour. C'était moins pratique qu'aujourd'hui où on peut le prendre n'importe quand dans la journée. Je l'utilise pour aller chez le médecin ou aller faire mes courses. C'est ainsi que j'ai fait la connaissance d'autres usagers car les déplacements sont parfois groupés. Lorsque je n'ai pas à me rendre à un rendez-vous fixe, je m'adapte à l'horaire des personnes qui ont déjà réservé. Je vais au supermarché avec un sac à roulettes mais j'apprécierais qu'une personne soit autorisée à m'accompagner, en payant son ticket, pour m'aider à porter mes commissions.

Philippe Ganne, gérant de la société Marquage moderne, et Président de l'Association du Peer (Parc européen des entreprises de Riom). Un questionnaire distribué dans les entreprises il y a deux ans révélait une demande des salariés pour une crèche et un restaurant d'entreprise ainsi que pour des transports en commun. Le Peer compte 18 entreprises employant 645 salariés.

© Ludovic Combe

Les besoins en transport du Peer sont concentrés sur les horaires d'entrée et de sortie dans l'entreprise, le matin et en fin d'après-midi et entre midi et 14 heures. La demande est forte pour rallier le centre-ville et la gare. Il faudrait que le temps de transport soit bref, au maximum 20 minutes, pour aller du parc au centre-ville, de façon à ce que les salariés aient le temps de déjeuner (il n'y a toujours pas de restaurant d'entreprise sur le Parc). Moi qui habite Clermont-Ferrand, je viendrai volontiers en train et bus au travail.

Jacky Bergonnier, assistant commercial, gare de Riom.

Il y a une forte demande de la clientèle pour un service de bus, en particulier vers les zones commerciales. Beaucoup de personnes prennent leur voiture plutôt que le train parce que ce service manque. D'autres viennent jusqu'à la gare avec leur voiture si bien que les parkings alentours, représentant environ 400 places, sont insuffisants.

Jean-Claude Cazals, directeur de l'école élémentaire Jean Rostand.

On utilise les transports de Riom Communauté très souvent. Pour les sorties de découverte du patrimoine, à Riom, nous sommes gâtés. Cela représente une quinzaine de sorties par an. Une ou deux fois par semaine, des élèves sont conduits à la piscine. Ils y vont tous à tour de rôle. Des enfants vont également faire du tir à l'arc ou du tennis les mardis après-midi. Nous utilisons encore les transports de Riom Communauté lors des rencontres sportives inter-écoles de fin de trimestre. Nous ne sommes pas bien loin de la ville mais les équipements ne sont pas proches. Sans les transports, on ne pourrait rien faire. Aller à pied voir les sources de Marsat, ce n'est pas jouable.

Concernant les lignes régulières de transport public, l'arrêt de bus le plus proche de l'école est trop loin. Et il y a trop peu de bus. Si les choses changent, ça nous intéressera. Chaque fois qu'on veut se rendre à Clermont-Ferrand, c'est très cher. Si on peut prendre le train facilement, on envisagera d'aller au musée Lecoq ou au musée du tapis.

Je sais que ce service coûte cher et nous sommes conscients de l'effort que ça représente pour Riom Communauté mais il faut dire tout le bénéfice de ce fonctionnement pour les enfants.

Journal édité par Riom Communauté - 5 mail Jost Pasquier - BP 80045 - 63201 Riom cédex - Tél. 04 73 67 11 00 - Fax : 04 73 67 11 01 - e-mail : contact@riom-communaute.fr site : www.riom-communaute.fr
• Directeur de publication : Pascal Faucheux • Coordination : Valérie Faugère, chargée de la Communication • Crédit photos : Riom Communauté sauf mention contraire
Conception éditoriale, conception graphique, réalisation : de Bussac - Tél. 04 73 42 31 01 - www.gdebussac.fr avec la participation de Christophe Grand pour la rédaction - 3 numéros par an.

COBUS

CONNECTEZ-VOUS

POINT INFORMATION

▶ 3 rue de la Caisse d'Épargne à Riom

Il est ouvert : le lundi de 14h30 à 18h15 ; du mardi au vendredi de 9h15 à 12h et de 14h30 à 18h15.

A partir du 23 août 2010, le Point Information sera situé à la gare SNCF
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. 04 73 38 08 09

www.riom-communauté.fr

Zone Industrielle des Redoulx
B 3 Les Gardelles
Les Moulins Blancs
Moulin de la Feuille
Moulins Blancs
Pré Chabrot
ST-GENEST-L'ENFANT
Saint-Genest
Enclos de Saint-Genest
Paresin
Stade de Marsat
Pont Bonnet
MARSAT
Les Barrières
B Place Bachaud
Mairie de Marsat
1 Le Paresin
La Pale
Le Corail
Les Roches
MALAUZAT
B Malauzat
Tureau
Champ Randis
La Garenne
Champ des Granges

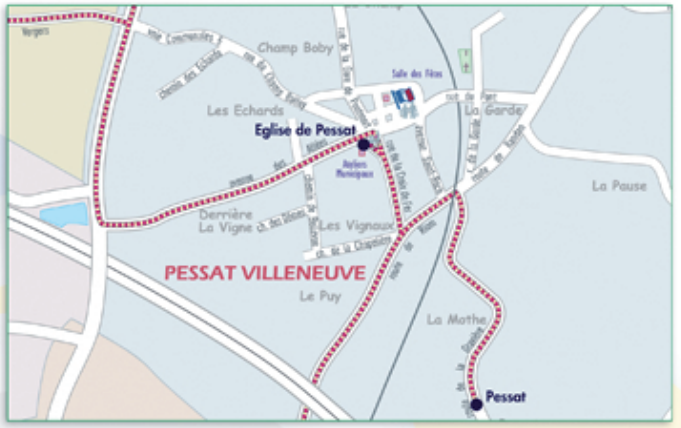
Champ Boby
Les Echards
Eglise de Pessat
Salle des Fêtes
Ateliers Municipaux
La Garde
La Pause
Derrière La Vigne
Les Vignaux
PESSAT VILLENEUVE
Le Puy
La Mothe
Pessat

Champ d'Arval
Charmettes
Les Meuniers
Vignes Hautes
Les Baillardes
La Garde
Le Moulin
LE CHEIX-SUR-MORGE
Mairie du Cheix
Les Deux Morges
Les Clos
Ateliers Municipaux

Zone Artisanale du Grand Chirol
SAINT-BONNET-PRES-RIOM
5 Alphonse Filiol
Les Gravilles
Les Sezeaux
Les Roudadoux
Les Roses
Lagriot
République
Salle des Fêtes
Ateliers Municipaux
La Serve
Les Caillots

Les Vergnes
Moneyroux
Lauriat
Mouet
Pedoux
Lasso
Hte Garde
La Combe
Bellevue
Libération
La Sauzede
ENVAL
Peiroux
Espace Mozac
Maison Basse 5
La Maison-Basse
Les Gardelles
Le Gravier
Zone Commerciale
Espace Mozac
Zone Industrielle des Redoulx
B 3 Les Gardelles
Les Moulins Blancs

PONTMORT
Les Prades
Limogne
Pontmort
La Boule
Grand Champ de Pontmort
Le Viaduc
Mairie de Cellule
Les Littes
Salle des fêtes
Ateliers Municipaux
Champ Mallet
CELLULE
La Gare de Pontmort
SAULNAT
Les Vergers
Saulnat
La Champ
Champ Boby
Salle des Fêtes

Derrière La Vialle
Egaux
Les Charmettes
A La Moutade Eglise
Salle des Fêtes
Ateliers Municipaux
LA MOUTADE
Champ de Louche
Les Prodeaux